

Titre	Demande de subvention Fonds européens de développement régional (Feder) pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Andersen	N°ordre	15
Pièce(s) jointe(s)			
N° identifiant	2023-0196	Rapporteur(s)	Mme Léonore MONCOND'HUY
Étudiée par	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel		
Direction générale des services Mission Relations territoires - Partenariats			

La ville de Poitiers a lancé un programme de réhabilitation du groupe scolaire Andersen dans le cadre du réaménagement du quartier des Couronneries via le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Le projet de restructuration de l'école comprend une réhabilitation des espaces existants et une extension de 404 m² pour répondre à l'évolution des effectifs et offrir aux futures générations des bâtiments durables à basse consommation d'énergie.

Améliorer la qualité de l'air et faire évoluer les élèves dans un climat serein autour du dialogue écoles-familles, constitue le double enjeu de cette rénovation pour un établissement qui compte le plus grand nombre d'élèves sur toute la ville de Poitiers.

La Ville souhaite aussi compléter le projet pédagogique, par une médiation par les pairs grâce à l'élaboration d'un parcours citoyen : augmentation des entrées en toute petite section, espaces pédagogiques collaboratifs, espaces dédiés aux parents, végétalisation des cours d'écoles, lien avec le conservatoire (théâtre, chant et « classe orchestre »), etc.

Ce projet est aussi inscrit au Contrat de relance et de transition écologique (Crte) : "Quartier des Couronneries - Renouvellement / rénovation des espaces publics." Il peut également répondre aux objectifs européens fixés au titre du Programme régional Fonds européen de développement régional (Feder).

Le coût total de l'opération est estimé à 9 122 825 € HT (valeur juin 2023) dans son ensemble, mais l'assiette de dépenses éligible au Feder ne concerne que la partie réhabilitée. Cela représente une enveloppe de 6 176 525 € HT (valeur juin 2023). Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en € HT	
Travaux sur bâtiments existants	4 237 800	Europe - Fonds européen de développement régional (Feder)	400 000
		État - Dotation politique de la Ville	1 907 059
Voirie réseaux divers	660 000	État - Fonds vert	1 705 219
Espaces verts - clôtures	378 725	État - Caf	100 000
Location bungalow	900 000	Autofinancement	2 064 247
Total	6 176 525	Total	6 176 525

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à solliciter le soutien de l'Europe au travers du Fonds européen de développement régional (Feder) à hauteur de 400 000 €
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce sujet
- d'imputer la recette correspondante à l'opération 1001 « Groupe scolaire Andersen : réhabilitation et extension », article 1327, du budget Principal.